

LA TERMINOLOGIE DE LA PARENTE EN BAMANA : STRUCTURE
D'UN GROUPE LEXICAL

Valentin F. Vydrine

Université de Saint-Pétersbourg

Nous nous sommes efforcés de présenter une liste aussi complète que possible des termes de parenté Bamana. Nous sommes heureux de remercier très sincèrement Mme Antonina Koval et M. Diokolo Adama Coulibaly pour leurs remarques fructueuses qui ont beaucoup aidé à l'élaboration de cet article.

L'étude de la terminologie de la parenté a une ancienne tradition. Dès la première moitié du XXème siècle le système de la parenté bamana a été décrit par M. Delafosse, A. Aubert, A. Labouret qui se sont intéressés surtout à l'aspect juridique des rapports de parenté. Vers les années 1970, les chercheurs soviétiques et maliens se sont préoccupés du même thème. En 1972 paraît un article détaillé de Svetlana Tomčina «Le bamana. La terminologie de la parenté *Du*», dans lequel la terminologie de parenté est présentée dans le contexte réel de l'activité vitale de la grande famille, *dú*. Quelques années plus tard, paraît l'article de Vladimir Arseniev et Vladimir Popov (1980, avec le concours de Claude Ardouin), qui essaie de présenter les termes de parenté comme un système, en utilisant la méthode d'analyse componentielle (le sémantisme de chaque terme est présenté comme un ensemble des composants sémantiques, interprété avec le code de Yury Levine).

Cependant, ces travaux, qu'il s'agisse des anciens publications des auteurs français ou des derniers travaux des chercheurs soviétiques et maliens, ne répondent pas au niveau moderne des études bamana. Ainsi, dans l'article, pourtant de qualité, de S. Tomčina, l'orthographe est caduque et imprécise, les tons ne sont pas notés; en outre, plusieurs termes de parenté y manquent (par exemple, *síná*, *fàdén*, *bádén*, termes qui ont rapport avec la polygamie). La nomenclature de la parenté est présentée dans l'article de S. Tomcina du point de vue de l'ethnologue et non pas du linguiste ; les termes de parenté ne sont pas analysés selon leur forme interne, et le caractère systématique de ce groupe sémantique n'apparaît pas. Quant à l'article précité de V. Arseniev et V. Popov dans lequel les auteurs prétendent à une présentation plus correcte de la totalité de la nomenclature des termes de parenté bamana «socialement significative dans la vie moderne» (p. 172), il présente cette terminologie de manière moins complète encore que le travail de S. Tomčina.

Cette remarque n'est pas qu'une critique des linguistes vis-à-vis des ethnologues. Si les auteurs de l'article susmentionné avaient utilisé une orthographe précise, ils n'auraient pas confondu les morphèmes *bén* 'parent matrilinéaire de la génération + 1' (en réalité, ce terme est valable aussi pour les parents de la génération - 1) et *běn* 'accord, consentement'; les mots *fã* 'père' et *fã* 'remplir' ; les mots *téné* 'sœur du père, tante parentelle' et *têné*, *tàná* 'interdit' ; le morphème *nì* dans le terme *nìmógó* 'jeune frère de l'époux ou de l'épouse' et *ní* 'vie' ; ils auraient été plus prudents

avant d'accepter le rapprochement étymologique de *mà* (dans les mots *màké* 'grand-père', *màdén* 'petit fils, petite fille', etc.) et *má* 'maître, le Seigneur', rapprochement dont l'auteur est Maurice Delafosse.

Le côté positif est que ces auteurs, en présentant la nomenclature de la terminologie de la parenté, ont pris les réalités bamana pour point de départ, ce qui apparaît avec évidence si on considère leur tableau. Cependant, leur liste de termes est loin d'être complète. Non seulement de nombreux termes composés y manquent (*dénkóróba*, *búrankéncíní* et d'autres), mais aussi des termes élémentaires (*bírán/búrán* 'beau-parent', *síná* 'coépouse, dans une famille polygame' et d'autres).

En même temps les variantes dialectales *báníncíní* et *báníní* sont présentées comme des mots différents. Et l'on s'étonnera de l'affirmation des auteurs selon laquelle, du point de vue de l'analyse morphologique, « il n'y a que quatre termes élémentaires de parenté en bambara » (p. 172), tandis qu'en réalité, selon les critères les plus rigoureux, les termes élémentaires (c'est-à-dire monomorphémiques) en bamana sont au moins de onze. Enfin, dans la description de la sémantisme de la terminologie de la parenté bamana, la structure de la famille bamana n'apparaît que très périphérique, ce qui a pour résultat la réduction et l'individualisation du sens des termes bamana.

Le caractère inadéquat de telles descriptions nous a poussé à entreprendre une tentative supplémentaire dans ce

domaine. On sait que la terminologie de parenté dans des diverses langues représente en soi un des groupes lexico-sémantiques modèles du point de vue des possibilités de structuration sémantique et morphologique. Le nombre des rapports de parenté socialement importants est théoriquement calculable, aussi bien que le nombre des personnes liés par ces rapports. Le problème principal est qu'il est facile de laisser inaperçues certaines liaisons particulières qui sont importantes dans le groupe ethnique objet de la recherche. Bien qu'exprimées dans la terminologie de parenté des termes particuliers, elles sont parfois ignorées par le chercheur dont la culture d'origine connaît un type de famille tout à fait différent, ou de telles liaisons, soit sont absentes, soit ne sont pas spécialement marquées dans la terminologie parentale. Ainsi, les auteurs qui ont étudié la terminologie de la parenté bamana oublient régulièrement les termes *síná*, *fàdén*, *bádén* par lesquels le caractère polygame de la famille est marqué, bien que ces mots soient courants et apparaissent dans les dictionnaires.

Certainement, dans des groupes sociaux et territoriaux différents des Bamana, il y a des différences dans la terminologie de parenté conditionnées par les particularités dialectales comme par les transformations de la structure de la famille dans les couches sociales touchées par la vie moderne. Nous avons essayé de retenir les différences que nous avons trouvées dans le parler de nos informateurs.

Du point de vue morphologique, les termes de parenté bamana se répartissent en termes de base et termes dérivés.

Les termes dérivés (composés) représentent des combinaisons des termes de base avec des élargisseurs-spécificateurs morphologiques qui précisent le sexe ou l'âge relatif des parents. Le sémantisme du terme de base est toujours plus large que celui du terme dérivé, et le terme dérivé s'emploie lorsque il est nécessaire de préciser le caractère du rapport de parenté. S'il n'y a pas de nécessité à le préciser, il est facilement remplacé par le terme de base correspondant. Cependant, parfois le spécificateur désignant le sexe d'un parent est en fait « vide » ; cela a lieu quand le terme de base est déjà doté du trait sémantique « sexe » : *téné* = *ténémuso* 'sœur du père, tante paternelle'; *fã* = *fãké* (dialecte de Sikasso) 'père, frère du père', etc.

Parmi les termes de base, certains sont en fait morphologiquement dérivés, c'est-à-dire ils comportent plus d'un morphème. Ainsi les termes *mðké*, *mðmúsó* et *mðdén* peuvent être considérés comme dérivés par rapport au terme de base *mð* signifiant 'parent en génération +2', et les éléments *-ké*, *-muso*, *-den* (et aussi *-denké*, *-denmuso*, *-denkərɔba* etc.) comme spécificateurs. Cependant *mð* ne s'emploie pas séparément de ses spécificateurs, et de ce fait, il ne peut pas remplacer les termes dérivés, c'est pourquoi ce n'est pas un terme de base ; on peut en dire de même pour le groupe des termes *bénbá*, *bénké* et (dans les dialectes du Sud) *béndógó*. Quant aux termes *bádén* et *fãdén* dont le caractère dérivé est indiscutable (*bá* 'mère', *fã* 'père' + *dén* 'enfant'), dans le cadre du système des termes de parenté ils font partie du groupe des termes de base. Le sémantisme de *bádén* n'est pas le résultat d'un

« rétrécissement » ou d'une « concrétisation » du sens du mot *bá* ; son sémantisme est tout à fait indépendante.

A leur tour, les spécificateurs peuvent être simples (marqueurs de sexe : *-ke* 'homme', *-muso* 'femme', ou de l'âge relatif : *-korɔba* 'aîné', *-ncini* 'cadet') ou composés (indiquant les deux signes à la fois, le sexe et l'âge relatif). Ils forment un groupe accentuel unique avec le terme de base, et du point de vue syntaxique ils sont des adjectifs. Il est connu qu'en bamana la limite entre un syntagme attributif (substantif + adjectif) et un mot composé crée sur la base d'un syntagme du même type, n'est pas claire : il n'y a pratiquement pas de critère formel pour les différencier, le mot composé ne se caractérise que par un degré plus élevé d'idiomatization. Pour rendre les choses plus simples, nous allons considérer les spécificateurs des termes de parenté comme des composants de mots complexes et non pas comme des mots à part entière. Un autre avantage d'une telle option est que cela permet de les séparer plus nettement des termes descriptifs de parenté qui sont sans aucun doute des groupes nominaux, par exemple *màdén` mùsó`* 'épouse du petit-fils'.

Bien entendu, la liberté de combinaison des termes de base avec les spécificateurs n'est pas sans restriction. Dans le tableau 1 toutes les combinaisons possibles sont manifestées.

Selon leur possibilité d'association avec les spécificateurs, les termes de parenté de base se répartissent en plusieurs groupes disposés par ordre de croissance de leurs possibilités combinatoires.

Nous allons exposer à présent le sémantisme de chaque terme de parenté de base suivi de termes dérivés.

Le premier groupe comporte les termes incompatibles avec les spécificateurs. Pour ceux-ci, l'âge relatif n'est pas pertinent (ou bien il est inclus dans la sémantique du terme de base, par exemple *bénbá*), et l'indication de sexe est superflue, étant incluse dans le sémantisme du terme de base.

1. *cě* 'mari'. En dehors du système de terminologie de parenté, ce mot signifie 'homme', 'mâle, quelqu'un du sexe masculin'. Svetlana Tomčina écrit (1972 : 33) que c'est le seul terme de parenté qui forme un groupe nominal associatif avec la marque possessive *ká* : tous les autres s'associent directement avec le mot déterminant. Cependant, dans la langue de nos informateurs, *cě* 'mari' ne se distingue aucunement des autres termes de parenté : à *cě* veut dire 'son mari' ; à *ká cě* 'son homme, son amant, son copain ; quelqu'un qui a des rapports de quelque sorte avec lui'. Cf. : à *mùsó* 'sa femme', à *ká mùsó* 'sa femme'; 'son amante, sa copine ; la femme qui a des rapports de quelque sorte avec lui'.

2. *túlómásámá* 'parent de la génération +3: arrière-grand-père, arrière-grand-mère (par consanguinité ou

cousinage, etc.) arrière-petit-fils, arrière-petite-fille’, etc. La traduction mot-à-mot de ce terme serait « tirer par l’oreille »; S. Tomcina (1972 : 36-37). En outre, il faut mentionner que chez certains peuples d’Afrique Occidentale une croyance dit que si l’arrière-grand-père tire les oreilles de son petit-fils, cela l’aide à grandir plus vite, mais que si l’arrière-petit-fils tire les oreilles de son arrière-grand-père, alors il précipite sa morte (nous remercions Antonina Koval pour ces données).

En principe le terme *túlómásámá* peut s’associer aux spécificateurs indiquant le sexe ou l’âge relatif, mais de telles formes dérivées ne sont pas employées : si l’on a besoin de précisions, des formes descriptives sont le plus souvent utilisées – *ń m̀̀k̀̀é fã`* ‘père de mon grand-père’, *ń m̀̀d̀̀ènk̀̀é` dénmúsó`* ‘fille de mon petit-fils’, etc. Cela est vrai aussi pour le terme *fúfáfú*.

fúfáfú ‘parent de la génération + 4, + 5, etc. : arrière-petit-fils, arrière-arrière-petit-fils, arrière-arrière-grand-mère, arrière-arrière-grand-père’, etc. Le sens littéral est ‘rien’, ‘zéro’. Le sémantisme même du terme indique que la parenté qu’il définit n’est pas fonctionnelle : dans la vie réelle il est rare que les parents de la quatrième génération vivent ensemble.

sínjímá ‘parent maternel’, ‘frère/sœur de lait’. Ne s’emploie généralement pas au singulier (comme les autres mots dérivés par le moyen de suffixe à valeur réciproque *-ma*); même dans les cas où ce terme n’est pas accompagné de la marque

du pluriel *-w*, il indique toujours l'idée de pluralité : *ánw yé sínjímá` yé* (= *ánw yé sínjímáw yé*) 'nous sommes des frères/sœurs de lait'. D'ailleurs, dans la société bamana, en cas d'incapacité d'une femme à allaiter ses enfants, c'est une des femmes de la même grande famille (une autre femme de son mari ou une femme du frère du mari) qui la remplace, donc en réalité les frères ou les sœurs de lait s'adressent entre eux par *ń kàró* et *ń dógó*. Quant au mot *sínjímá*, il s'emploie généralement dans un sens plus large, 'tout enfant du *dú* de la génération d'ego' (l'accent est mis sur l'intimité des relations); il est donc en fait un terme proche des mots *bálímá* et *bádénmá*.

4.a. *bénbà* 'femme de la même génération que les parents d'ego, parente matrilinéaire : sœur (consanguine ou cousine) de la mère, autre épouse du père ou épouse du frère du père, épouse du frère (consanguin ou cousin) de la mère'. Les épouses des frères de la mère sont aussi appelées *ténémúsó*. Le terme *bénbà* est connu seulement dans le Bélédougou et actuellement n'est pas très usité, supplanté par un mot d'emprunt du français *tántí* 'tante'.

Le II^e groupe ne compte qu'un seul terme. D'ailleurs, son classement dans un groupe spécial est discutable.

5. *bénba* 'parent du côté maternel, aîné de la mère (ou d'une autre femme de la famille-*dú* – « point d'attache » de cette parenté) : frère aîné (consanguin, cousin, etc.) de la mère ou d'une autre épouse du père, et aussi de l'épouse du

frère du père'. Par ce même terme on désigne les parents matrilineaires de plus de deux générations ascendantes.

Dans les dialectes bamana du Nord les significations sus-mentionnées de ce terme ne sont pas connues; il est le plus souvent employé au pluriel avec le sens de ‘bisaieuls, trisaieuls’, etc. (C’est la seule signification donnée dans les dictionnaires de Bailleul et Dumestre). Dans ces dialectes ce terme peut être doté d’un spécificateur *-kɛ* (*àñ bɛnbákéw* ‘nos arrière-grand-pères’). Il est en principe compatible avec le spécificateur *-musow*, mais en réalité la forme *bɛnbámúsów* s’emploie très rarement.

Le III^e groupe comporte les termes de parenté dont la forme de base possède le trait sémantique « sexe », et donc les morphèmes *-kɛ* ou *-muso* font partie de tous ces termes. C’est pourquoi les termes de ce groupe ne sont compatibles qu’avec les spécificateurs indiquant l’âge relatif des parents.

Tous les termes dérivés qui entrent dans le III^e groupe ne sont pas très usités et ne jouent qu’un rôle périphérique dans le système de parenté bamana.

6. *mùsó* ‘épouse’ (hors la terminologie de parenté, ce mot signifie ‘femme, fillette, être du sexe féminin, femelle’).

Les mots *bárámúsó* ‘femme préférée’ et *gálómúsó* ‘femme négligée’ sont proches du groupe lexico-sémantique faisant l’objet de notre analyse, mais n’en font pas partie : ils ne

reflètent pas des relations de parenté objectives, mais des rapports subjectifs entre les épouses et leur mari. Ils ne comportent pas d'indications sur les âges relatifs : en fait, *báramúsó* est le plus souvent la plus jeune des femmes d'un polygame, mais cette règle n'est pas du tout absolue.

6.1. *mùsòkóróbá* 'femme la plus aînée d'un polygame'.

6.2. *mùsòncíní* 'épouse cadette d'un polygame'.

7. *béenké* 'parent (consanguin, cousin, etc.) du côté maternel de la première génération ascendante : frère de la mère ou d'une autre épouse du père ou de l'épouse d'un frère du père; époux de la sœur (consanguine, cousine, etc.) de la mère ou d'une autre épouse du père ou encore d'une épouse du frère du père'. En outre, on désigne par le terme *béenké* le mari de la sœur du père. L'élément *béen-* a une variante avec la voyelle brève (*bén*) et avec une sonnante dentale intervocalique *béré́n* (dialecte de Bougouni au sud du Mali) ou *bélén* (Bélédougou). Cet élément fait partie du terme *béennín* et aussi de *béndógó* (cf. ci-dessous), et probablement de *bénbá*.

C'est un fait connu en ethnologie générale que les rapports de parenté avec les hommes du côté maternel étaient chez beaucoup de peuples (et parfois le sont toujours) plus importants que les rapports entre père et fils, il est fort probable que dans des étapes antérieures de développement, cette situation était caractéristique de tout le groupe ethnique manding, et que ce n'est que plus tard que la

succession matrilineaire a été supplantée par la succession patrilinéaire chez les manding de l'Est. Il semble que c'est ce type de rapports de parenté archaïque qui se retrouve dans le sémantisme de l'élément *béen-/béén-*.

Dans le bamana moderne, on emploie comme synonyme de *béenké* l'emprunt au français *tonton*.

7.1. *béenkóróbá* et 7.2. *béenkéncíní* sont des termes de parenté dont l'opposition n'a pas une très grande portée sociale en bamana : si une personne a deux ou plus de deux *béenké*, les termes 7.1. et 7.2. peuvent être employés pour préciser de quel parent il s'agit ; l'âge relatif de la femme « médiatrice » (mère, femme du frère du père, etc.) n'a pas d'importance dans ce cas : les deux *béenké* peuvent être ses cadets ou ses aînés.

8. *mòké* 'parent du sexe masculin de la deuxième génération ascendante ; grand-père, (consanguin, cousin, etc.)'.

Les termes 8.1. *mòkèkóróbá* 'grand-père-aîné' et 8.2. *mòkèncíní* 'grand-père-cadet' sont d'emploi très faible ; on n'a recours à ces termes que dans les cas rares où il est nécessaire de résoudre une ambiguïté en précisant duquel des parents de cette génération s'agit-il.

9. *mòmúsó* 'parente du sexe féminine de la generation + 2 : grand-mère (consanguine, cousine, etc.)'.

L'emploi de 9.1. *mòmùsòkóróbá* 'grand-mère aînée' et 9.2. *mòmùsòncíní* 'grand-mère cadette' est analogique à celui-ci de 8.1. et 8.2.

Le IV^e groupe est composé des termes de parenté désignant les parents de la génération du locuteur et comportant en leur forme de base la composante sémantique « âge relatif ». Conformément à cela, ils sont compatibles avec les spécificateurs de sexe du parent.

10. *kàrɔ́* 'sibling aîné, frère/sœur aîné(e)' (consanguin, cousin, etc.). Ce terme est d'emploi très élargi : on peut dire *ní kàrɔ́* à n'importe quelle personne aînée qui n'est pas d'une autre génération.

Kàrɔ́ est à l'origine un dérivé syntaxique de l'adjectif prédicatif *kàrɔ́* 'être vieux ; être aîné'.

10.1. *kàrɔ́kɛ́* 'frère aîné' (consanguin, cousin, etc.).

10.2. *kàrɔ́músó* 'sœur aînée' (consanguine, germaine, etc.).

11. *dógó* 'sibling cadet : frère cadet, sœur cadette' (consanguin(e), cousin(e), etc.). Tout comme *kàrɔ́*, *dógó* s'emploie d'une manière élargie. Dans l'argot des jeunes, *dógó* est aussi un terme d'adresse d'un garçon à une fille avec laquelle il veut faire connaissance.

Dógó est une forme dérivée syntaxique de l'adjectif prädicatif *dògó* 'être petit, cadet, être peu nombreux'.

Les acceptions des termes 11.1. *dógóké* et 11.2. *dógómúsó* sont les mêmes qu'en 11.1 et 11.2.

Le groupe V inclut les termes qui comportent dans leur forme de base la composante sémantique « sexe » et ne comportent pas de composante « âge relatif ». A la différence des termes du groupe III, ils ne comportent pas des morphèmes *-ké* et *-musó*, ce qui rend possible leur association avec ces morphèmes en fonction des spécificateurs « sémantiquement vides ».

12. *fǎ* 'parent du côté paternel de la première génération ascendante ; le père, le frère (consanguin, cousin, etc.) du père'.

12.1. *fáké*, *fácé* – même sens que *fǎ*, mais cette forme est plutôt une forme d'adresse officielle : elle est répandue surtout dans la région de Sikasso et chez les Dioula de Côte-d'Ivoire et de Burkina Faso.

12.2. *fàkòròbá* 'oncle paternel aîné' (normalement, le chef de *dú*).

12.3. *fànìncíní* (*fǎ* + suffixe diminutif *-nin* + *nciní*) 'frère cadet du père, l'oncle paternel cadet'. Dans la plupart des dialectes bamana on trouve également le terme *béndógó* (15), synonyme de *fànìncíní*.

12.4. *fâkèkóróbá* et 12.5. *fâkèncínín* ont le même sens que *fâkóróbá* (12.2.) et *fânincínín* (12.3.) respectivement, mais semble n'être employé que dans les dialectes du Sud (Sikasso).

13. *bá* "femme, normalement de la génération de la mère d'ego, dont les liens de parenté avec la famille (*dú*) d'ego sont établis par suite du mariage avec un homme de la génération du père d'ego : mère, sœur, cousine, etc. et de la mère, épouse du père (autre que la mère) ou sa sœur ; épouse du frère du père". Le terme *bá* peut désigner les épouses du père et les épouses des frères du père. Comme cela a été indiqué plus haut, les sœurs de la mère ou les épouses de ses frères peuvent être appelées dans le Bélé Dougou (au Nord de Bamako) par le terme *bénbà* ; en outre, on s'adresse aux épouses des frères de la mère par les termes *ténén* et *tántí*.

13.1. *bámúsó* a le même sens que *bá*, mais s'emploie plutôt comme une forme d'adresse officielle.

13.2. *bákóróbá* 'sœur aînée ou cousine de la mère ; la plus âgée des épouses du père (dans une famille polygame) ; épouse du frère (cousin) aîné du père, si elle est l'aînée de la mère du locuteur par l'âge ou l'ordre de mariage avec son père ; épouse du frère (cousin) de la mère si elle est plus âgée que la mère du locuteur' (dans cette dernière acception, ce terme est synonyme de *ténémúsókóróbá*).

13.3. *bánincíní*, *báncíní*, *báníjíní*, *báyíní* 'sœur (cousine) cadette de la mère ; la plus jeune des épouses du père (dans une famille polygame) par rapport aux enfants de

l'épouse aînée ; épouse du frère cadet ou du cousin du père ; épouse du frère (cousin) de la mère, si elle est plus jeune que la mère du locuteur par l'âge (dans cette dernière acception, ce terme est synonyme de *ténémúsóncíní*).

Il existe des formes d'adresse abrégées pour les sœurs de la mère et les épouses des frères de la mère : *bákóró*, si elle est plus âgée que la mère, et *bádógó*, si elle est sa cadette. Ces formes soulignent le caractère intime des relations.

13.4. *bámúsókóróbá* et 13.5. *bámúsóncíní* ont le même sens que *bákóróbá* (13.2.) et *báníncíní* (13.3.), mais s'emploient comme formes d'adresse très respectueuses.

14. *ténén* 'sœur (cousine) du père; épouse du frère (cousin) de la mère, et aussi frère (cousin) d'une des épouses du père ou du frère (cousin) de l'épouse de l'oncle paternel'. Il semble que seule la première acception est originelle, et que les autres sont le résultat d'un élargissement de sens assez récent. Dans ces acceptions récentes, le terme est synonyme de *bá* et dans le Bélédougou de *bénbá*. Dans les villes on emploie très souvent l'emprunt au français *tántí* à la place de *ténén*.

14.1. *ténémúsó* a le même sens que *ténén*, mais ne s'emploie pas comme forme d'adresse.

14.2. *ténékóróbá* 'la plus âgée des sœurs (cousines) du père'.

14.3. *ténénncíní* ‘sœur cadette (cousine) du père’.

14.4. *ténénmúsókóróbá* et 14.5. *ténénmúsóncíní* ont le même sens que 14.2.

Les termes 14.2 – 14.5. peuvent être employés aussi pour différencier l’âge relatif des épouses des frères de la mère.

15. *béndógó* (variantes dialectales : *béndógó*, *bínógó*, *bínáá*). Le sémantisme de ce terme est assez intéressant. D’après sa forme, il serait logique de penser qu’il désigne le frère cadet de la mère, – et en réalité, c’est exactement le sens indiqué par Tomčina, Arseniev et Popov. Cela peut être vrai pour les dialectes bamana du Sud (Bougouni, probablement Sikasso et d’autres), mais selon nos informateurs, *bénógó* (*béndógó*, *bínáá* etc.) est synonyme de *fànincíní* ‘le frère cadet du père’ et c’est ce même sens qui est indiqué dans les dictionnaires de Gérard Dumestre et de Charles Bailleul.

Nous pourrions proposer l’explication suivante de cette controverse. Il est extrêmement probable qu’autrefois l’éducation des enfants à partir du sevrage était chez tous les Mandings le devoir de l’oncle maternel. Ainsi Fakoli Kuruma, un compagnon d’armes du Sunjata, a-t-il été élevé par Sumanguru Kantè, son oncle maternel. Selon une des versions de l’épopée de Sunjata, c’est chez l’oncle maternel que se dirigea en premier lieu Sunjata lorsqu’il lui fallut quitter le Manding. Chez les Mandingues de l’Ouest, en particulier les

Mandinka, cette tradition persiste jusqu'à nos jours; de plus, dans l'organisation politique des Mandinka, c'était le frère de la mère (*bárinj / bárimmaa*) et non pas le père qui transmettait le titre *jànci / jàncó* à l'enfant. Cependant, on peut supposer que le sens originel de *béndóǵó* était 'frère cadet de la mère' et que c'était ce *béndóǵó* l'éducateur principal des enfants de sa sœur. Plus tard chez les Mandingues de l'Est (les ancêtres des Bamana modernes) une autre tendance a vu le jour : c'est le frère cadet du père qui est devenu l'éducateur principal du neveu, situation que nous pouvons observer de nos jours. Il paraît plausible que dans la plus grande partie de l'aire bamana, la fonction de l'éducateur est devenue celle de ce parent, en gardant le même terme de parenté, *béndóǵó*.

15.1. *béndóǵóké, bándóǵóké*, etc. a le même sens que le terme de base, c'est-à-dire, dans ce cas le spécificateur est dénué de sens.

Les termes 15.2. *béndóǵókóróbá*, etc., 15.3. *béndóǵóncíní* et aussi 15.4. *béndóǵókékóróbá* etc. et 15.5. *béndóǵókéncíní* etc. sont pertinents dans le cas où le père du locuteur a deux ou plus de deux frères cadets; dans ce cas termes 15.2 et 15.4. seront attribués au plus jeune des oncles. Dans le système de parenté bamana la différence entre le *béndóǵó* aîné et le *béndóǵó* cadet est importante : c'est au *béndóǵókékóróbá* qu'échoit la responsabilité des affaires de mariage du neveu ou de la nièce. D'ailleurs, en cas de nécessité, il peut la transmettre à son frère cadet.

16. *sìná* ‘coépouse, une autre épouse du mari’ (dans une famille polygame). Ce terme a le même sens que 16.1. *sìnàmúsó*. Aux deux variantes de ce terme, on peut ajouter également le suffixe à valeur de réciprocité *-ma*. Ainsi, les quatre variantes morphologiques coexistent : *sìná*, *sìnàmúsó*, *sìnámá*, *sìnàmùsòmá*, dont les deux dernières sont employées surtout au pluriel, par exemple : *sìnámáw tǔn dòn* ‘elles étaient coépouses’.

Ce terme a une connotation négative très marquée : ‘rivale, adversaire’ etc., et pour cela il n’est employé comme terme d’adresse que très rarement.

Les termes 16.2. *sìnàkóróbá* et 16.3. *sìnàncíní* sont reconnus par nos informateurs comme possibles mais très peu usités; plus courantes sont formes 16.4. *sìnàmùsòkóróbá* ‘coépouse aînée’, ‘femme aînée du mari d’ego’, et 16.5. *sìnàmùsòncíní* ‘coépouse cadette’.

17. *kánsìná* ‘épouse du frère du mari’ (ou de son cousin si celui-ci habite dans la même concession que lui). A partir de ce terme peuvent être formés des dérivés analogues aux dérivés formés à partir de *sìná*: *kánsìnámá*, 17.2. *kánsìnàmúsó* et *kánsìnàmùsòmá*, 17.2. *kánsìnàkóróbá*, 17.3. *kánsìnàncíní*, 17.4. *kánsìnàmùsòkóróbá*, 17.5. *kánsìnàmùsòncíní* (les termes 17.2. et 17.3. sont peu usités).

Kánsìná et ses dérivés sont très peu usités comme termes d’adresse.

Groupe VI : le plus important en nombre; il s'agit des termes dont la forme de base ne contient pas de trait sémantique « sexe » ou « âge relatif » (par rapport aux membres de sa génération). Grâce à cela ils sont compatibles avec tous les spécificateurs.

18. *dén* 'parent de la première génération descendante (génération des enfants) de n'importe quel degré de parenté : fils, fille, neveu, nièce, beau-fils, belle-fille'.

18.1. *dénké* 'parent de sexe masculin de la génération des enfants : fils, neveu, beau-frère'.

18.2. *dénmúsó* 'parente de la génération des enfants : fille, nièce, belle-fille'.

18.3. *dénkóróbá* 'premier-né, première-née, le plus âgé de la génération des enfants dans le *dú* : le (la) plus âgé(e) des filles, fils, neveux et nièces; pour une femme : le (la) plus âgé(e) de ses enfants, des enfants des coépouses et des enfants des frères du mari'.

18.4. *dénncíní* en bamana ne peut être considéré comme terme de parenté ; la signification de ce mot est 'petit enfant'. Cela s'explique par le fait que le statut des enfants cadets dans la famille n'est pas aussi important que celui-ci des aînés.

18.5. *dénkékóróbá* 'aîné de génération des enfants dans le *dú*'.

18.6. *dénkécíní* ‘le cadet des garçons du *dú*, y compris les enfants d’ego, ses neveux et les enfants des coépouses’.

18.7. *dénmúsókóróbá* ‘l’aînée parmi les filles de la grande famille *dú*’.

18.8. *dénmúsóncíní* ‘la cadette parmi les filles de la grande famille *dú*’.

19. *mòdén* ‘parent de la seconde génération descendante : petit-fils, petite-fille et petite-fille germaine’.

19.1. *mòdènké* ‘petit-fils, petit-neveu; tout parent de sexe masculin de la seconde génération descendante’.

19.2. *mòdènmúsó* ‘analogue féminin de 19.1’.

19.3. *mòdènkóróbá* ‘aîné des parents mâles de la seconde génération descendante’.

19.4. *mòdèncíní* ‘puîné des parents de la seconde génération descendante’.

19.5. *mòdènkèkóróbá* ‘aîné des parents mâles de la seconde génération descendante’.

19.6. *mòdènkèncíní* ‘puîné des parents mâles de la seconde génération descendante’.

19.7. *mòdènmùsòkóróbá* ‘équivalent féminin de 19.5’.

19.8. *mòdènmùsòncíní* ‘équivalent féminin de 19.6.’.

20. *fâdén* ‘frère/sœur du même père et d’une autre mère, sibling du côté paternel (surtout dans une famille polygame); cousin ou cousine du côté paternel (enfant d’un frère ou d’une sœur du père).’ Comme dans la société bamana le stéréotype traditionnel des rapports entre les enfants des coépouses et les enfants des frères sous-entend la rivalité, le mot *fâdén* a aussi des significations supplémentaires : ‘concurrent, rival, ennemi’.

20.1. *fâdènké* ‘demi-frère du côté paternel ; cousin du côté paternel’.

20.2. *fâdènmúsó* ‘demi-sœur du côté paternel ; cousine du côté paternel’.

20.3. *fâdènkóróbá* ‘aîné(e) des demi-frères, demi-sœurs et cousin(e)s du côté paternel’.

20.4. *fâdèncíní* ‘puîné(e) des demi-frères, demi-sœurs et cousin(e)s du côté paternel’.

20.5. *fâdènkèkóróbá* ‘aîné des demi-frères et des cousins du côté paternel’.

20.6. *fâdènkèncínín* ‘puîné des demi-frères et des cousins du côté paternel’.

20.7. *fâdènmùsòkóróbá* ‘équivalent féminin du 20.5.’.

20.8. *fâdènmùsòncínín* ‘équivalent féminin du 20.6.’.

21. *bádén* ‘frère ou sœur né de la même mère (le père peut être le même ou non)’. Ce terme s’emploie souvent dans un sens élargi : ‘ami, proche’. Le même sens est exprimé dans la forme dérivée avec le suffixe à valeur de réciprocité *-ma* : *bádénmá*. Évidemment, le mot *bálímá* ‘parent latéral’ (pl. *bálímáw* ‘parents’) est aussi à l’origine une variante phonétique du mot *bádénmá*.

21.1. *bádénké* ‘frère maternel’.

21.2. *bádénmúsó* ‘sœur maternelle’.

21.3. *bádénkóróbá* ‘aîné(e) des frères et des sœurs du côté maternel’.

21.4. *bádénncíní* ‘frère/sœur puîné(e) du côté maternel’.

21.5. *bádénkékóróbá* ‘aîné des frères du côté maternel’.

21.6. *bádénkéncíní* ‘puîné des frères du côté maternel’.

21.7. *bádénmúsókóróbá* ‘aînée des sœurs du côté maternel’.

21.8. *bádénmúsóncíní* ‘puînée des sœurs du côté maternel’.

Fàdén et *bádén* et leurs formes dérivées constituent des termes de parenté parmi les siblings mais, en tant que tels

ne peuvent pas être utilisés comme termes d'adresse : ce sont plutôt *kàrɔ́* et *dɔ́gɔ́* qui jouent ce rôle, tandis que pour *fàdén* et *bádén* les emplois figurés dominent.

22. *kànèmé, kànìmé, kànùmé* 'cousin(e) croisé(e) : enfant de l'oncle maternel (ou du cousin de la mère) ou de la sœur du père (ou de sa cousine)'. Traditionnellement chez les Mandingues, tout comme dans beaucoup d'autres groupes ethniques du monde, le mariage entre cousins et cousines est considéré comme préférentiel, ce qui explique l'apparition d'un terme spécial pour désigner ce type de rapports de parenté.

Au XX^e siècle le mariage entre cousins croisés a perdu chez les Bamana son importance d'autrefois, ce qui explique le fait que ce terme est en train de tomber en désuétude. Les jeunes Bamana connaissent le plus souvent ce mot, mais ne l'emploient que très rarement; les cousins croisés se disent le plus souvent *ń kàrɔ́* et *ń dɔ́gɔ́*, comme tous les parents de la même génération.

Le sémantisme des termes de parenté dérivés de *kànèmé* (22.1. *kànèméké*, 22.2. *kànèmémúsó*, etc.) est régulier.

23. *béenín, bénnín, bélénnín* (Bélédougou, Bougouni) 'enfant de sœur'. Comme cela a été souligné plus haut, la relation de parenté entre l'oncle maternel et le fils de sa sœur (plus rarement avec la fille) était autrefois de première importance. Dans la société moderne bamana elle a perdu cette primauté. L'une des conséquences en a peut être

été la transformation du sens du terme *béndógó* (*bínógó*). Une autre conséquence probable est le fait que dans le bamana moderne le mot *béenín* est devenu archaïque : beaucoup de jeunes gens ne le connaissent pas, d'autres le connaissent mais ne l'utilisent pas ; actuellement on appelle les enfants des sœurs le plus souvent en utilisant les termes empruntés au français *neveu* et *nièce*. Cependant, dans certains villages ce terme persiste, et on en dérive les formes composées : 23.1. *béenínké*, *bélenínké* 'neveu, fils de la sœur'; 23.2. *béenínmúsó*, *bélenínmúsó* 'nièce, fille de sœur'; 23.3. *béenínkóróbá*, *bélenínkóróbá* 'aîné des enfants de sœur', etc. Il faut noter que les termes dérivés 23.7. *béenínmúsókóróbá* et 23.8. *béenínmúsóncíní* ; selon nos informateurs, sont pratiquement inusités, ce qui corrobore la supposition qui a été faite au sujet de l'importance des rapports entre l'oncle maternel et le fils (et non avec la fille) de sa sœur, l'éducation étant à la charge de l'oncle.

24. *búrán* (dans les dialectes de l'Ouest *bírán*) 'tout parent des génération 0, +1, +2 et -1, sauf les époux (épouses) des sblings aînés et les sblings puînés de l'époux (épouses)'. Ainsi, les *búránw* sont : les pères et les mères de la femme ou du mari, aussi bien que leurs grand-parents et leurs sblings (consanguins et germains); les sblings aînés du mari ou de la femme (y compris les cousins, etc.); les maris et les femmes des enfants d'ego et de ses frères, aussi bien que les sblings des époux (épouses) des enfants.

24.1. *búránké* et 24.2. *búránmúsó* : ce sont les *búrán*

du sexe masculin (24.1.) et féminin (24.2.). Dans l'argot des jeunes ces termes sont employés dans un sens élargi : on peut s'adresser *ń búrán* à un jeune homme dont la copine est du même groupe parental ou du même *jámú* que le locuteur ; le terme d'adresse *ń búránmúsó* est employé d'une manière analogue. Enfin, on peut dire *ń búránké* ou *ń búránmúsó* à celui qui est plus jeune que l'égo, ce qui indique le caractère amical des relations entre ces gens.

Les termes 24.3. *búránkóróbá*, 24.4. *búráncíní*, 24.5. *búránkékóróbá*, 24.6. *búránkéncíní*, 24.7. *búránmúsókóróbá* et *búránmúsóncíní* ne marquent pas des oppositions plus ou moins importantes du système de parenté bamana; on ne les emploie que pour préciser, si c'est nécessaire, l'âge relatif d'un beau-parent. Parmi les moins usités on peut mentionner les termes 24.3. et 24.4.

25. *nímógó* (*nùmógó* dans les dialectes du Sud) 'l'époux (l'épouse) de sibling aîné d'ego; le sibling cadet de l'époux (l'épouse) d'ego'.

A la suite de Maurice Delafosse, les ethnologues ont souvent associé l'élément *ní* du terme *nímógó* avec le nom *ní* 'vie' (*-mógó* veut dire 'personne'). Cependant ce rapprochement est infirmé par l'appartenance tonale et doit donc être considéré comme non justifié; le rapprochement avec le verbe *nĩ* 'donner des cadeaux' serait plausible.

Les chercheurs ont fréquemment observé l'existence des relations de « parenté à plaisanterie » (*sànkùyá*) entre les *nìmógów*, – par contre, les relations entre les *búrán* se caractérisent par la réserve et la retenue.

Il est difficile actuellement d'établir quelle était la réalité sociale des rapports entre personnes se considérant comme *nìmógów*. D'un côté, la coutume du lévirat est encore très répandue chez les Bamana : après la mort de son mari, la femme devient l'épouse de son frère cadet, c'est-à-dire son *nìmógó*. De l'autre, compte tenu de l'indulgence relative vis-à-vis de l'adultère dans la société traditionnelle bamana, les rapports entre un homme et la sœur de son épouse (sa *nìmógó*) avaient pour résultat le divorce immédiat (Luneau, 1975 : 576), ce qui témoigne de l'interdiction du mariage entre *nìmógó*.

25.1. *nìmògòké* et 25.2. *nìmògòmúsó* signifient *nìmógó* des sexes masculin et féminin respectivement. Les autres termes dérivés de ce terme de base (25.3. *nìmògòkóróbá*, 25.4. *nìmògòncíní* etc.) comportent le trait sémantique 'âge relatif' qui permet de préciser en cas de nécessité de quel *nìmógó* il s'agit (si plusieurs sont présents), mais qui n'exprime aucune opposition importante du point de vue de la vie sociale bamana. A la différence des 25.1. et 25.2., ces termes sont secondaires.

Bibliographie

- Aubert A. Coutumiers juridiques de l'Afrique Occidentale Française. Vol. II. Paris, 1939.
- Bailleul Ch. Petit dictionnaire bambara-français et français-bambara. London: Averbury publishing Co., 1981.
- Delafosse M. La langue mandingue et ses dialectes (Malinké, Bambara, Dioula). Vol.2 : Dictionnaire Mandingue-Français, Paris 1955.
- Dumestre G. Dictionnaire bambara-français Vol. 1-7. Paris, INALCO, 1981-1989.
- Luneau R. Les chemins de la noce. La femme et le mariage dans la société rurale au Mali. Lille, Université, 1985.